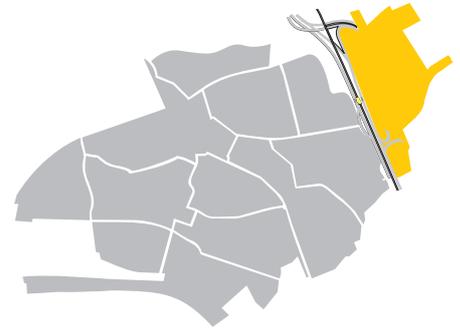




**fontenay  
je participe !**



# CONSEIL DE QUARTIER **LES ALOUETTES** DU JEUDI 16 JUIN 2022

## DE QUOI AVONS-NOUS PARLÉ ?

- Présentation du bâti de l'équipement public et concertation sur les besoins des habitant.e.s
- Retours et propositions suite à la ballade urbaine du 21 mai

### Élu.e.s présent.e.s :

- Vincent BATTAL, élu de quartier, délégué aux structures d'hébergement spécifique
- Assia NAIT BAHLOUL, adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance

### Services présents :

- Pascal BAGNEAUX, Directeur de la Voirie et des Espaces Publics
- Sophie LAO, Directrice de l'Urbanisme
- Gaëlle MASSON, Responsable de service de l'Urbanisme

**Référente du quartier** : Sophie BOURGOIN

## Point 1



Les travaux débuteront à compter de janvier 2023. Le but de cet équipement public est de remettre du service public dans le quartier, en s'articulant autour de trois axes : démocratie, citoyenneté, intergénérationnel. Les travaux concerneront quatre lieux :

- Le parvis de l'école Pierre-Demont et son sous-bois
- La place des Alouettes, avec la création d'une oasis urbaine
- Les accotements Est de l'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
- Le futur parc public

### **Vous avez dit : Des pistes cyclables sont-elles prévues ?**

Réponse : Il n'était pas question d'aménager des pistes cyclables, en plus de celle de l'avenue de Tassigny. Cette avenue est une voie départementale dans le secteur de Val-de-Fontenay, il est donc très difficile d'anticiper ce qui sera fait en termes de circulation, étant donné le futur aménagement du pôle Auchan-Gare.

### **Vous avez dit : La végétalisation de la place des Alouettes sera-t-elle conservée ?**

Réponse : Les arbres malades seront coupés. Mais l'idée n'est pas du tout de minéraliser en réalisant une dalle. L'objectif est de permettre un passage structuré pour les habitants.e.s.

### **Vous avez dit : Il manque des poubelles, de l'école Demont jusqu'au parc Saint-Just coté avenue De-Lattre-de-Tassigny.**

Réponse : Lors de la balade urbaine, nous avons constaté qu'il y avait deux poubelles avenue de Tassigny. Mais on peut en remettre.

### **Vous avez dit : La séparation entre le parc et les jardins des maisons n'est pas assez marquée.**

### **Le mur de séparation pourrait être rehaussé ? En l'état actuel, le mur pourrait facilement être escaladé. Or il y a des normes de hauteur.**

Réponse : Il n'est pas prévu de rehausser le mur, car il y aura à cet endroit une zone de biodiversité non-accessible. Mais nous allons étudier la question.

### **Présentation de l'équipement public par l'architecte Maxime Jansens :**

L'équipement, implanté dans le parc, comportera des salles d'activités ouvertes sur le parc et le parvis situé Louis-Auroux. Les deux arbres du parvis seront conservés. Les excroissances en toiture permettront d'apporter de la lumière zénithale et une ventilation nocturne en été. L'entrée se fera par le parvis. Il y aura une zone minérale, mais ce seront des pavés drainants, c'est-à-dire avec de l'herbe tout autour de chaque pavé. Les murs auront un rôle de brise-soleil et le débord de toiture assurera un confort à l'été. Au nord du bâtiment, sera installée une cuve de récupération des eaux pluviales, et celles-ci seront acheminées vers la réserve de biodiversité. À l'intérieur, sont prévus une salle polyvalente, une cuisine collective, un accueil pouvant faire buvette à l'occasion. Afin d'éviter d'avoir recours à la climatisation, les cloisons seront en maçonnerie de terre cuite, comme la façade, permettant ainsi de conserver la fraîcheur. Les cloisons pourront être déplacées en fonction des usages de l'équipement. Des nichoirs pour oiseaux seront intégrés à la façade.

### **Le calendrier des travaux :**

**Phase 1 :** parvis de l'école et de la place/rue des Alouettes (de juillet 2022 à mars 2023)

**Phase 2 :** accotements Est de l'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny (de février 2023 à mai 2023)

**Phase 3 :** futur parc public (de janvier à novembre 2023) et futur équipement public (de janvier à décembre 2023)

La rue des Alouettes sera parfois fermée en raison des travaux. Mais l'accès aux parkings sera facilité.



**Vous avez dit : Je travaille à domicile, rue des Alouettes, et je reçois des livraisons. Comment je vais faire si la rue est fermée ?**

Réponse : Il faudra en parler au conducteur de chantier. Il pourra trouver une solution.

**Vous avez dit : Il est compliqué de déposer ses enfants à l'école.**

Réponse : Cela a été abordé en Conseil d'École. Nous ne pouvons pas encore apporter une réponse précise, mais il a été question de créer un dépose-minute.

**Vous avez dit : Un point a été négligé, c'est la circulation piétonne. C'est une question de sécurité.**

Réponse : Le but de l'aménagement de la rue des Alouettes est qu'elle soit plus praticable. Nous avons aussi anticipé des aménagements rue de la Prairie, qui subit des stationnements sauvages. Un cheminement doux sera créé rue de la Prairie jusqu'au parc.

**Vous avez dit : Que fait la Ville concrètement au sujet du camp de Roms et contre les incivilités qu'ils commettent ? Cela crée de nombreuses nuisances.**

Réponse : Il y a un campement avenue Faidherbe. Un avis d'expulsion est en cours. Pour rappel, le camp est situé sur un terrain privé.

**Vous avez dit : En raison du camp et de la nourriture qui est laissée sur place, il y a beaucoup de nuisible entre Rosny et Fontenay.**

Réponse : Nous pourrions nous rendre sur place avec vous.

**Vous avez dit : Et pour le camp rue du Bois-Galon ?**

Réponse : La procédure suit son cours. La Ville a mis la pression sur l'Établissement Public Foncier (EPF) pour qu'ils prennent ses responsabilités en termes de nuisances. De son côté, la Société Publique Locale (SPL) a demandé à l'EPF et au gestionnaire de réaliser un bardage, ainsi que des canalisations. Nous avons voulu répondre à leurs besoins élémentaires, d'autant qu'il y a des enfants sur place. C'est une question de dignité humaine. Par ailleurs, l'association Rom Europe intervient déjà sur le camp de Faidherbe et va intervenir sur celui de Bois-Galon.

**Vous avez dit : Il y a urgence. Ils.elles sont plus de deux cents personnes. Ils font des barbecues juste à côté des arbres, il y a un risque d'incendie. Le soir, ils.elles réparent des voitures dans les rues alentour. Ils brûlent du caoutchouc. Le parc Saint-Just est dans un état déplorable (canettes, bouteilles cassées, déjections), alors que nous y emmenons nos enfants.**

Réponse : Nous allons faire remonter vos doléances. Nous avons mobilisé le cabinet du Maire, l'EPF, et instauré un dialogue. Mais quant à l'expulsion, le Préfet a entier pouvoir.

## Point 2

Concernant l'aménagement voirie, il nous faut finaliser la partie haute de la rue de la Prairie. Les gens stationnent entre les arbres, aussi nous proposons d'installer des barrières entre chaque arbre. L'intervention se fera sur quelques jours cet été.

Nous allons reprendre les chicanes existantes de la rue Louis-Auroux et renforcer la signalétique de jour comme de nuit. Ce sera plus performant et plus pérenne. Nous proposons de mettre en place des parapets de type autoroutier, donc très solides.

**Vous avez dit : Peut-on éviter que les voitures stationnent sur les trottoirs quand il y a la fête chez Cassegrain ?**

Réponse : Nous allons mettre en place une barrière rue Louis-Auroux là où le trottoir s'élargit.

**Vous avez dit : Il n'y a pas assez de places de parking. Du fait de la zone industrielle, des professionnels viennent se garer dans le quartier. Il est impossible de trouver une place.**

**Rue Carnot, vers la A86, les feux ne fonctionnent pas après 20h.**

Réponse : Nous nous rendrons sur place pour constater.

